

MESNIL SAINT PERE

**PROJET DE REQUALIFICATION DES VOIRIES ET
AMENAGEMENTS PAYSAGERS DES BORDS D'EAU**

DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE

NOTE DE PRESENTATION NON TECHNIQUE DU PROJET

Maître d'ouvrage :



**DEPARTEMENT DE L'AUBE
Pôle patrimoine et environnement
2 rue Pierre Labonde
BP 394
10026 TROYES CEDEX**

I. PRESENTATION GENERALE DU SITE

1 - Préambule

Le site en question est situé sur le territoire de la commune de Mesnil Saint Père, au bord du lac d'Orient.



Localisation du site au bord du lac

Etant situé au bord du lac et comprenant une plage en sable, il regroupe de nombreux équipements dédiés aux activités balnéaires et nautiques :

- Plage avec Label Pavillon Bleu, avec sanitaires et douches
- Port de 250 places protégé par une digue et équipé d'une grue de mise à l'eau et d'un mât de matage
- Clubs d'activités nautiques : voile, canoé, kayak, planche à voile, kitesurf, plongée...
- Locations de pédalos, voiliers, planches à voiles, vélos...
- Restaurants et buvettes
- Commerces liés aux activités nautiques
- Hébergements : campings, hôtel, centre de loisirs pour enfants, résidences de groupes
- Terrains de sport : tennis, basket, pétanque...
- Halle sportive et culturelle
- Parkings
- Maison des Lacs (pour l'accueil du public)

2 - Zone d'étude

La zone d'étude couvre une surface d'environ 20 hectares.



Zone d'étude

3 - Situation foncière

Outre l'emprise de la route départementale 43 qui longe la plage, le Département de l'Aube est propriétaire de la quasi-totalité des parcelles qui sont situées dans la zone d'étude.



En jaune, le foncier appartenant au Département

4 – Missions du Département de l’Aube

Depuis le 1^{er} juillet 2016, le Département de l’Aube est devenu seul gestionnaire des bords d’eau et du port de Mesnil Saint Père. Auparavant cette mission était réalisée conjointement avec le Parc Naturel Régional de la Forêt d’Orient.

Le Département est ainsi responsable de :

1/ La gestion des activités nautiques et portuaires ainsi que de l’accueil du public :

- gestion du port
- accueil et orientation du public
- surveillance de la plage pendant les mois de juillet et août

2/ L’entretien du site

- entretien paysager
- fleurissement
- entretien du patrimoine, du mobilier urbain et des lieux de circulations
- propreté des lieux

3/ La gestion foncière et locative des bords d’eau

- autorisations d’occupation des bords d’eau (terrains et bâtiments)
- conventions correspondantes
- redevances d’occupation

II. SITUATION ACTUELLE ET VOLONTE POLITIQUE

Les élus du Département ont fait le constat il y a quelques années que les infrastructures et les espaces paysagers du site sont vieillissants et ne correspondent pas aux standards de qualité que l’on peut attendre d’un site touristique aujourd’hui. En effet ces aménagements datent de la création du lac, c’est-à-dire de la fin des années 1960, et n’ont pas été remaniés depuis.

Ils ont alors émis la volonté de donner une nouvelle jeunesse au site, en restructurant complètement les voiries et aménagements paysagers, pour leur redonner un niveau de qualité et une capacité d’utilisation en adéquation avec l’époque actuelle. L’ambition est également de faire la part belle aux modes de déplacements doux, qui actuellement ne sont pas favorisés sur le site.

III. PROJET ENVISAGE

Sur la base du constat énoncé plus haut, le Département a lancé début 2019 une consultation pour retenir un maître d’œuvre.

L’équipe suivante a été retenue en juillet 2019 :

- Bureau d’études C3I, spécialisé en VRD, mandataire du groupement
- Agence Babylone, urbaniste/paysagiste
- Bureau d’études Planète Verte, spécialisé en environnement
- Agence Tanguy, architecte
- Bureau d’études Acere, spécialisé en éclairage

L'équipe a rendu son avant-projet en avril 2021.

Les principes d'aménagement du site tel qu'ils sont présentés dans cet avant-projet ont été validés par les instances décisionnelles du Département et par la commune de Mesnil Saint Père.



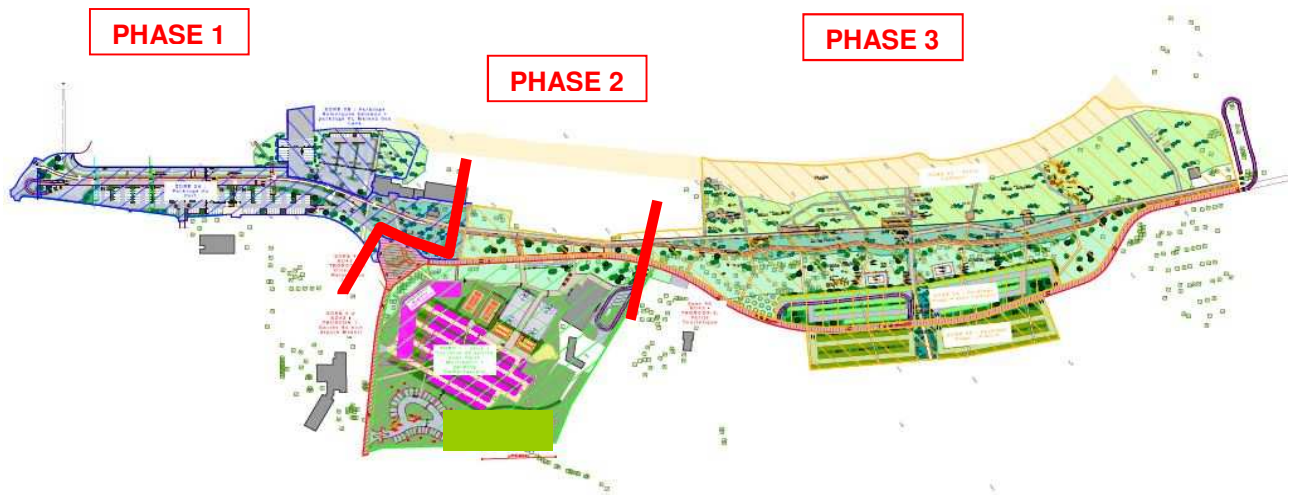
Avant-projet

Les grands principes du projet sont :

- Dévoisement d'une partie de la route départementale, en face de la plage, pour créer une zone végétalisée, avec des équipements de loisirs
- Requalification des voiries

- Création d'environ 1220 places de stationnement (contre 650 aujourd'hui)
- Renaturation du site
- Equipement du site avec des jeux pour enfants, des terrains de sport
- Création d'un mail piéton et d'une vélovoie qui traversent le site

Il est envisagé de démarrer les travaux au début de l'année 2023. Ceux-ci pourraient s'organiser en plusieurs phases, selon le plan ci-dessous.



Organisation éventuelle des travaux